



RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01206
Numéro SIREN : 433 662 780
Nom ou dénomination : AFSM

Ce dépôt a été enregistré le 06/11/2017 sous le numéro de dépôt 10955

10955

PROCES VERBAL D' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SARL AFSM

dont le siège social se situe au 1518 Route de Maraval, 83260 LA CRAU
inscrite au RCS de Toulon sous le numéro 433 662 780

Procès-verbal d'affectation de résultats en date du 6 juin 2016 à 14 heures

L'assemblée est présidée par Madame STEICHEN Sophie, unique associée en qualité de gérante.

Ordre du jour

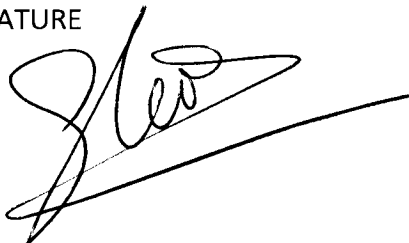
Il est convenu que le résultat est mis en report à nouveau.

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est décidé de lever la séance.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à La Crau, le 6 juin 2016 en 3 exemplaires

SIGNATURE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Steichen', written over a horizontal line.

AFSM

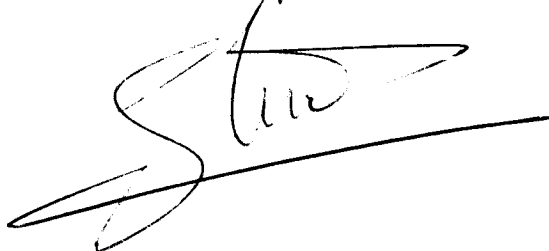
1518 ROUTE DE MARAVAL
83260 LA CRAU

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2016 au 31/12/2016

Certifié conforme à l'original.

Le 16/10/2017.



EXpertise **C**omptable – **C**onseils aux **E**ntreprises – **M**anagement

« Le Château d'Argent » bat D - 12, Av du 8 MAI - 83400 HYÈRES

Tél. : 04.94.35.40.02 - fax : 04.94.12.74.88 - email : exccem@netcourrier.com.

SARL au Capital de 64028.59 Euros inscrite Au Conseil Régional de l'Ordre Des Experts-comptables de MARSEILLE

Siret : 40997453200023 N.A.F : 6920Z N° Intracom : FR80409974532

ETATS FISCAUX**ETATS FISCAUX**

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2017

Designation de l'entreprise <u>AFSM</u>										Néant ☐																																																																																																																			
Adresse de l'entreprise <u>1518 ROUTE DE MARAVAL 83260 LA CRAU</u>																																																																																																																													
SIREN		4 3 3 6 6 2 7 8 0																																																																																																																											
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2																																																																																																																									
Exercice N clos le 3 1 2 0 1 6																																																																																																																													
<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th colspan="4">ACTIF</th> <th>Bruit 1</th> <th>Amortissements-Provisions 2</th> <th>Net 3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="4">ACTIF IMMOBILISÉ</td> <td rowspan="2">Immobilitisations incorporelles</td> <td>Fonds commercial *</td> <td>010</td> <td></td> <td>012</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres *</td> <td>014</td> <td></td> <td>016</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Immobilitisations corporelles *</td> <td>028</td> <td>3 089</td> <td>030</td> <td>2 135</td> <td>954</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Immobilitisations financières * (1)</td> <td>040</td> <td>4 335</td> <td>042</td> <td></td> <td>4 335</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Total I (5)</td> <td>044</td> <td>7 425</td> <td>048</td> <td>2 135</td> <td>5 289</td> </tr> <tr> <td rowspan="8">ACTIF CIRCULANT</td> <td rowspan="2">STOCKS</td> <td>Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td> <td>050</td> <td></td> <td>052</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Marchandises *</td> <td>053</td> <td></td> <td>055</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Avances et acomptes versés sur commandes</td> <td>054</td> <td></td> <td>056</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Créances (2)</td> <td>Clients et comptes rattachés *</td> <td>058</td> <td>1 174</td> <td>060</td> <td></td> <td>1 174</td> </tr> <tr> <td>Autres * (3)</td> <td>072</td> <td>178</td> <td>074</td> <td></td> <td>178</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Valeurs mobilières de placement</td> <td>084</td> <td></td> <td>082</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Disponibilités</td> <td>084</td> <td>10 309</td> <td>086</td> <td></td> <td>10 309</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Charges constatées d'avance *</td> <td>092</td> <td></td> <td>094</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Total II</td> <td>090</td> <td>11 661</td> <td>098</td> <td></td> <td>11 661</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Total général (I+II)</td> <td>100</td> <td>19 086</td> <td>102</td> <td>2 135</td> <td>16 950</td> </tr> </tbody> </table>												ACTIF				Bruit 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		Autres *	014		016		Immobilitisations corporelles *		028	3 089	030	2 135	954	Immobilitisations financières * (1)		040	4 335	042		4 335	Total I (5)			044	7 425	048	2 135	5 289	ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		Marchandises *	053		055		Avances et acomptes versés sur commandes		054		056		Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	058	1 174	060		1 174	Autres * (3)	072	178	074		178	Valeurs mobilières de placement		084		082		Disponibilités		084	10 309	086		10 309	Charges constatées d'avance *		092		094		Total II			090	11 661	098		11 661	Total général (I+II)			100	19 086	102	2 135	16 950							
ACTIF				Bruit 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3																																																																																																																							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																																																																																																																								
		Autres *	014		016																																																																																																																								
	Immobilitisations corporelles *		028	3 089	030	2 135	954																																																																																																																						
	Immobilitisations financières * (1)		040	4 335	042		4 335																																																																																																																						
Total I (5)			044	7 425	048	2 135	5 289																																																																																																																						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																																																																																																																								
		Marchandises *	053		055																																																																																																																								
	Avances et acomptes versés sur commandes		054		056																																																																																																																								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	058	1 174	060		1 174																																																																																																																						
		Autres * (3)	072	178	074		178																																																																																																																						
	Valeurs mobilières de placement		084		082																																																																																																																								
	Disponibilités		084	10 309	086		10 309																																																																																																																						
	Charges constatées d'avance *		092		094																																																																																																																								
Total II			090	11 661	098		11 661																																																																																																																						
Total général (I+II)			100	19 086	102	2 135	16 950																																																																																																																						
<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th colspan="4">PASSIF</th> <th>Exercice N I</th> <th>NET</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="8">CAPITAUX PROPRES</td> <td colspan="3">Capital social ou individuel *</td> <td>120</td> <td>7 622</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Écarts de réévaluation</td> <td>124</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Réserve légale</td> <td>126</td> <td>762</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Réserves réglementées *</td> <td>130</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)</td> <td>131</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Report à nouveau</td> <td>134</td> <td>1 461</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Résultat de l'exercice</td> <td>136</td> <td>2 104</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Provisions réglementées</td> <td>140</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Total I</td> <td>142</td> <td>11 949</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Provisions pour risques et charges</td> <td>Total II</td> <td>154</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="5">DETTES (4)</td> <td colspan="3">Emprunts et dettes assimilées</td> <td>156</td> <td>63</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td> <td>164</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Fournisseurs et comptes rattachés *</td> <td>166</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...)</td> <td>169</td> <td>29</td> <td>4 938</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Produits constatés d'avance</td> <td>174</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Total III</td> <td>176</td> <td>5 001</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Total général (I + II + III)</td> <td>180</td> <td>16 950</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">RENVIS</td> <td>(1)</td> <td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td> <td>193</td> <td>(4)</td> <td>Dont dettes à plus d'un an</td> <td>195</td> </tr> <tr> <td>(2)</td> <td>Dont créances à plus d'un an</td> <td>197</td> <td>(5)</td> <td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td> <td>182</td> </tr> <tr> <td>(3)</td> <td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td> <td>199</td> <td>(5)</td> <td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td> <td>184</td> </tr> </tbody> </table>												PASSIF				Exercice N I	NET	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	7 622	Écarts de réévaluation			124		Réserve légale			126	762	Réserves réglementées *			130		Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131		Report à nouveau			134	1 461	Résultat de l'exercice			136	2 104	Provisions réglementées			140		Total I			142	11 949	Provisions pour risques et charges			Total II	154		DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	63	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		Fournisseurs et comptes rattachés *			166		Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...)			169	29	4 938	Produits constatés d'avance			174		Total III			176	5 001	Total général (I + II + III)			180	16 950	RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184
PASSIF				Exercice N I	NET																																																																																																																								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	7 622																																																																																																																								
	Écarts de réévaluation			124																																																																																																																									
	Réserve légale			126	762																																																																																																																								
	Réserves réglementées *			130																																																																																																																									
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131																																																																																																																									
	Report à nouveau			134	1 461																																																																																																																								
	Résultat de l'exercice			136	2 104																																																																																																																								
	Provisions réglementées			140																																																																																																																									
Total I			142	11 949																																																																																																																									
Provisions pour risques et charges			Total II	154																																																																																																																									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	63																																																																																																																								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164																																																																																																																									
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166																																																																																																																									
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...)			169	29	4 938																																																																																																																							
	Produits constatés d'avance			174																																																																																																																									
Total III			176	5 001																																																																																																																									
Total général (I + II + III)			180	16 950																																																																																																																									
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																																																																																																																							
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 392 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		AFSM		Neant ☐		
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018		
						Exercice N clos le		
						31/12/2016		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		Services *		217		218	15 480	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224				
	Subventions d'exploitations reçues			226				
	Autres produits			230				
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	15 480	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234				
	Variation de stocks (marchandises) *			236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		494		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240				
	Autres charges externes *	(dont crédit bail – mobilier : ; – immobilier :)			242	10 039		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	580	244	580
	Rémunérations du personnel *			250		1 500		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252				
	Dotations aux amortissements *			254		239		
	Dotations aux provisions			256				
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			259		260	
	Total des charges d'exploitation (II)					264	12 851	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	2 628	
	Produits financiers (III)	280		Charges financières (IV)	284	17		
	Produits exceptionnels (IV)				286	(507)		
	Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) ; dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))			347		348	
	Impôt sur les bénéfices *	(VII)			350			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	2 104	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	2 104	314		
Réintégrations	Remunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 232 septies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997				
	Entreprises nouvelles (44. septies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. septies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990			
	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	350		
	Créance due au report en arrière du déficit			340				
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			355				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1	352	2 104	354	
				Déficit col. 2				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
	Déficits antérieurs reportables * 12 315					360	2 104	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1	370		372	
				Déficit col. 2				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 <i>septies</i> A 693 du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : AFSM										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales agencements divers	450	1 671	452		454		456	1 671												
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470	1 419	472		474		476	1 419												
Immobilisations financières		480	4 335	482		484		486	4 335												
TOTAL		490	7 425	492		494		496	7 425												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	478	542	239	544		546	717												
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560	1 419	562		564		566	1 419												
TOTAL		570	1 897	572	239	574		576	2 135												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	587	589	590	591	592	593										
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	593	594	595													
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 <i>terdecies</i>)										591											
TOTAL					596	597	599														

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-1-COT-311

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* (A, 210F et 208C) du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>AFSM</u>										Néant ☐ *																																																																																																																	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																																																		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606																																																																																																																			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607																																																																																																																			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616																																																																																																																			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626																																																																																																																			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		631		634		636																																																																																																																			
	Sur stocks et en cours	640		651		644		646																																																																																																																			
	Sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656																																																																																																																			
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666																																																																																																																			
TOTAL		680		682		684		686																																																																																																																			
<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="6">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="6">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td></td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Immob. incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td>1</td> <td colspan="5">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td>2</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td>3</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td>4</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td>5</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td>6</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td>7</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td></td> <td colspan="5">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> <td>780</td> <td></td> </tr> </table>												B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							Dotations		Reprises								Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					Terrains	710		715		2						Constructions	720		725		3						Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4						Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5						Matériel de transport	750		755		6						Autres immobilisations corporelles	760		765		7						TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD					780	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																					
	Dotations		Reprises																																																																																																																								
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																																																					
Terrains	710		715		2																																																																																																																						
Constructions	720		725		3																																																																																																																						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4																																																																																																																						
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5																																																																																																																						
Matériel de transport	750		755		6																																																																																																																						
Autres immobilisations corporelles	760		765		7																																																																																																																						
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD					780																																																																																																																	
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																																																																																																																						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)					982	12	313	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI					995																																																																																																														
Déficits imputés					983	2	104	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)					996																																																																																																														
Déficits reportables					984	10	211	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA																																																																																																																			
Déficits de l'exercice					860			Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice					129																																																																																																														
Total des déficits restant à reporter					870	10	211	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)					800																																																																																																														
VI DIVERS																																																																																																																											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381																																																																																																																	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *										380																																																																																																																	
N° du centre de gestion agréé										388																																																																																																																	
Montant de la TVA collectée										374																																																																																																																	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378																																																																																																																	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										400																																																																																																																	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398																																																																																																																	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397																																																																																																																	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

⑤

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE : DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2033-E-SD 2017

Désignation de l'entreprise : AFSM		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012016		et clos le : 31122016	
		Durée en nombre de mois 1 2	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	108		
Production vendue - Biens	109		
Production vendue - Services	111		
Production stockée	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 1	144		
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121		
Variation de stocks (marchandises)	122		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
TOTAL 2	152		
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 – TOTAL 2	137		
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1529-AC-SD et 1529-DEF)	117		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Période de référence	024	/	/
Date de cessation	186	/	/
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel * :	376		1
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 155 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2017

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31/12/2016

SIREN

4 3 3 6 6 2 7 8 0

Dénomination de l'entreprise

AFSM

Adresse (voie)

1518 ROUTE DE MARAVAL

Code postal

83260

Ville

LA CRAU

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique STEICHEN Prénom(s) SOPHIE
 Nom marital % de détention 98,00 Nb de parts ou actions 490
 Naissance: Date 23/03/1960 N° Département Commune ORAN Pays
 Adresse : N° 1516 Voie ROUTE DE MARAVAL
 Code Postal 83260 Commune LA CRAU Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31/12/2016

SIREN

4 3 3 6 6 2 7 9 0

Dénomination de l'entreprise

AFSM

Adresse (voie)

1518 ROUTE DE MARAVAL

Code postal

83260

Ville

LA CRAU

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Taux de cotisation

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-1 quinquies C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-2 quinquies C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
AFSM 1518 ROUTE DE MARAVAL 83260 LA CRAU			
SIRET	4 3 3 6 6 2 7 8 0 0 0 0 4 1	Mél :	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Vente produits travaux manuels	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	--------------------------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quinquies)		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone franche urbaine ☐ Pôle de compétitivité ☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
Société d'investissement immobilier cotée ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
EXCCEN 12 AVENUE DU 8 MAI 1945 83400 HYERES			
Tél: 04.94.35.40.02		Tél:	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date: 16052017 Lieu: LA CRAU	
		Qualité et nom du signataire: STEICHEN Sophie	
		Signature: Gérant	
Tél:			

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

2017

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
		e	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		f	
		g	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		h	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		i	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		j	
		Total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à Pour les SARL chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursement
1	2	3	4	5	6	7	8
Michele RAYMOND	10						
5173 ROUTE DE PIERREFEU 83400 HYERES							
SOPHIE STEICHEN Gérant	490	2016	1 500				
1518 ROUTE DE MARAVAL 83260 LA CRAU							

H DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	